



COMMUNIQUÉ

Le maire de la Ville de Senneterre devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Senneterre, le 21 avril 2020 – C'est dans le cadre de son étude de la réponse du gouvernement fédéral à la pandémie de la COVID-19 que le maire de la Ville de Senneterre a été convoqué, par vidéoconférence, vendredi dernier, devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

Agissant comme intervenant pour le groupe sur les communautés rurales et éloignées, M. Jean-Maurice Matte a pu faire valoir les impacts de la crise pour sa municipalité et faire des propositions quant à la relance économique. *« L'impact de la crise est majeur pour le monde municipal. Pour la Ville de Senneterre, nous estimons à 250 000 \$ le cumul de la perte des revenus et les dépenses supplémentaires occasionnées par la pandémie en date d'aujourd'hui »,* a-t-il mentionné. Dans l'ensemble du monde municipal, les pertes de revenus se situent entre autres au niveau des sociétés de transport, activités de loisirs, droits de mutation et permis de construction. La plupart des municipalités au Québec ont également consenti, soient des reports d'échéances ou des congés d'intérêts sur les comptes de taxes 2020.

La relance sera plus difficile pour les communautés rurales et éloignées étant donné que l'économie est souvent basée sur un seul secteur d'activités. Pour Senneterre, dont l'industrie forestière est le moteur principal de l'économie locale, il est impératif, pour favoriser une sortie de crise, que les frontières soient ouvertes pour une libre circulation des bois, et ce, sans contraintes financières, de taxes ou autres. *« Le gouvernement fédéral doit s'entendre avec le gouvernement américain pour que notre bois d'œuvre puisse contribuer à la relance économique des deux côtés de la frontière »,* a ajouté M. Matte. *« Nous sortons tout juste d'une crise ferroviaire qui a mis à mal les entreprises exportatrices utilisant le chemin de fer comme moyen d'expédition, va falloir donner un break à ces entreprises à un moment donné ».*

M. Matte a aussi fait valoir les impacts anticipés sur l'industrie touristique. Une vingtaine de pourvoies sont situées sur le territoire de la Ville de Senneterre, dont certaines d'entre elles accueillent une clientèle majoritairement européenne ou américaine. Des mesures d'aide à l'industrie touristique, et spécifiquement en support au secteur des pourvoies, sont souhaitables selon lui. *« Si l'on veut que l'industrie de la pourvoie passe au travers de cette crise et perdure dans le temps, des fonds seront nécessaires pour les supporter ».*

...2



Le gouvernement fédéral possède plusieurs leviers qui pourraient contribuer à la relance économique des municipalités et des régions du Québec. Plusieurs mesures se retrouvent dans le plan de relance actuellement en élaboration par l'Union des municipalités du Québec (UMQ). La confirmation rapide des projets issus du programme FIMEAU (Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau) et en attente d'approbation à Ottawa est souhaitable. Une confirmation de ces projets pourrait permettre au monde municipal d'être proactif dans leur planification et la mise en chantier en 18 mois de plusieurs projets d'infrastructures dans les municipalités du Québec. Une bonification et un élargissement des critères du programme de la taxe sur l'essence sont d'autres mesures qui favoriseraient l'émergence de projet de proximité. « *En permettant aux municipalités d'utiliser la TECQ (Taxe sur l'essence et la contribution de Québec) pour des travaux sur les garages municipaux, hôtels de ville, casernes des incendies et équipements de loisirs, nous favorisons les projets de plus petites envergures qui font travailler des entrepreneurs locaux, qui achètent des matériaux localement et qui contribuent à la vitalité économique locale* », de dire le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte.

Selon M. Matte, il devient également urgent de régler la question de la desserte Internet et cellulaire dans les régions du Québec. L'ampleur de cette crise remet en lumière toute l'importance que la ruralité québécoise soit desservie adéquatement. Finalement, d'autres mesures telles que l'employabilité étudiante, la sécurité des chaînes d'approvisionnements et la mise en place de mesures pour stimuler l'agriculture de proximité ont été abordées. M. Matte souhaite également que le gouvernement fédéral se penche d'une façon particulière sur l'impact de cette crise sur les Autochtones vivant en réserve ainsi que ceux et celles qui ont choisi de vivre en ville. « *Aujourd'hui, les services aux Autochtones qui vivent dans nos milieux urbains fonctionnent au ralenti. Des mesures financières d'accompagnement risquent d'être nécessaires pour une pleine remise en marche de leurs services* ».

Senneterre, dont l'agglomération comprend 4 300 habitants, possède également sur la table à dessin, plusieurs projets économiques qui ne demandent qu'à voir le jour. Une relance économique post-pandémie doit favoriser l'émergence et la concrétisation de ces projets.

— 30 —

Source : Jean-Maurice Matte, maire
Ville de Senneterre
Tél. : 819 737-2296, poste 210
Cell. : 819 856-5863
jmmatte@ville.senneterre.qc.ca